

Vous avez bien voulu attirer l'attention de Madame Elisabeth Borne, ministre chargée des transports auprès de ministre d'Etat, sur la situation des trains d'équilibre du territoire de nuit, et plus particulièrement du train de la Palombe bleue qui reliait Paris à Hendaye.

La décision de supprimer au 1^{er} juillet 2017 la ligne de nuit TET dite de la Palombe bleue a été prise par l'Etat en juillet 2016. Cette décision fait suite au rapport de mai 2015 de la commission « TET d'avenir » réunissant des parlementaires, des élus régionaux et des experts, qui a montré que le modèle économique des trains de nuit n'était plus viable : en 2015, les lignes concernées représentaient 25% du déficit des TET, soit quelques 90 millions d'euros, alors qu'elles ne correspondaient qu'à 3% des voyageurs transportés.

L'Etat a donc décidé d'arrêter la plupart des trains de nuit dont la Palombe bleue et de ne conserver que les seules lignes de nuit Paris-Briançon et Paris-Rodez / Latour de Carol qui répondent à de forts enjeux d'aménagement du territoire, du fait notamment de l'absence d'alternatives.

S'agissant de la ligne Paris-Hendaye, la date retenue pour l'arrêter a été fixée au 1^{er} juillet 2017 qui correspond à la mise en service de la nouvelle ligne LGV Sud Europe Atlantique (SEA). Cette mise en service apporte en effet une amélioration substantielle de la desserte du sud-ouest de la France qui permet aux usagers qui empruntaient la Palombe bleue de bénéficier de solutions alternatives performantes par le TGV, soit directes, soit en correspondances.

On notera enfin dans ce contexte qu'Alain Vidalies, alors secrétaire d'Etat chargé des transports, avait proposé à la région Occitanie Pyrénées Méditerranée en mai dernier de financer une prorogation durant trois mois, c'est à dire jusqu'au 1^{er} octobre 2017, de l'exploitation de la Palombe bleue. Cette proposition est restée sans réponse.

Un accord entre l'Etat et la région Occitanie Pyrénées Méditerranée a, en revanche, permis de prolonger les circulations de trains de nuit vers Perpignan et Cerdère.